

la Lettre du Maroc

BULLETIN DU PARTI DE L'AVANT-GARDE DEMOCRATIQUE SOCIALISTE

A L'OCCASION DE LA FETE DU TRAVAIL 1995, LE P.A.D.S. ADRESSE SES SALUTATIONS FRATERNELLES A TOUS LES TRAVAILLEURS A TRAVERS LE MONDE ET REND HOMMAGE AU COMBAT COURAGEUX DE NOTRE PEUPLE POUR UN MAROC LIBRE ET DEMOCRATIQUE.

APRES L'ACQUIS DE L'AMNISTIE GENERALE ARRACHE DE HAUTE LUTTE, NOUS APPELONS TOUTES LES FORCES DEMOCRATIQUES DE NOTRE PAYS SANS EXCEPTION NI EXCLUSIVE A SE MOBILISER ET A SE RASSEMBLER DANS LE CADRE D'UN LARGE FRONT DE LUTTE POUR LA DEMOCRATIE, ET A CENTRER LEUR COMBAT SUR LES REVENDICATIONS POLITIQUES URGENTES QUI LES UNISSIONT:

- **CHANGER LA CONSTITUTION** POUR ASSEOIR LES FONDEMENTS DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE. IL S'AGIT EN PARTICULIER D'INSTITUER LA SOUVERAINETE DU PEUPLE, LA SEPARATION DES POUVOIRS, LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME DANS LES TEXTES ET DANS LES FAITS, LA CITOYENNETE COMPLETE, LES GARANTIES D'ELECTIONS LIBRES ET REELLEMENT REPRESENTATIVES, LE PRINCIPE DE LA DESIGNATION DU PREMIER MINISTRE PARMIS LA MAJORITE PARLEMENTAIRE ET LA RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT DEVANT LE PARLEMENT (ET NON PAS L'INVERSE)...

- **ANNULER LES RESULTATS DES ELECTIONS COMMUNALES ET LEGISLATIVES**, ET REFAIRE CES ELECTIONS SANS FALSIFICATION NI INTERVENTION DE L'EXECUTIF, SOUS L'EGIDE D'UNE INSTANCE NATIONALE NEUTRE ET CREDIBLE, ET SOUS LA GARANTIE D'INSTANCES INTERNATIONALES.

- **PARACHEVER L'AMNISTIE GENERALE** EN EXIGEANT LA VERITE SUR LE SORT DE TOUS LES DISPARUS, LA LIBERATION DES DETENUS POLITIQUES ENCORE DETENUS ET LE DROIT AU RETOUR DES EXILES ENCORE PRIVES DE LEUR PAYS.

A L'OCCASION DU TRENTENAIRE DE L'ENLEVEMENT ET L'ASSASSINAT DE NOTRE LEADER DEFUNT MEHDI BEN BARKA, NOUS RENDONS HOMMAGE A LA MEMOIRE DE CE GRAND DIRIGEANT REVOLUTIONNAIRE, A SA PENSEE ET A SON ACTION EN FAVEUR DE LA CAUSE DES PEUPLES SUR LES PLANS MAROCAIN, MAGHREBIN, ARABE ET INTERNATIONAL.

AVEC TOUTES LES FORCES DE PROGRES A TRAVERS LE MONDE, LE P.A.D.S.:

- **DENONCE LE BLOCUS INHUMAIN** IMPOSE AUX PEUPLES DE CUBA, D'IRAK ET DE LIBYE, L'AGRESSION DES PEUPLES "POUR RAISONS HUMANITAIRES", ET LE DESORDRE INTERNATIONAL IMPOSE PAR LA DOMINATION CENTRALISEE ET UNIPOLAIRE DU CAPITALISME MONDIAL.

- **RENOUVELLE SON FERME ENGAGEMENT** DANS LA LUTTE POUR LA PAIX MONDIALE, UN ORDRE INTERNATIONAL JUSTE, LA COOPERATION FRATERNELLE ENTRE LES PEUPLES, LA LIBERATION, LA DEMOCRATIE ET LA JUSTICE SOCIALE...

PARTI DE L'AVANT-GARDE DEMOCRATIQUE SOCIALISTE
FEDERATION D'EUROPE
Premier mai 1995

LA CRISE STRUCTURELLE ET LA NECESSITE DU CHANGEMENT

Dominée par des relations de type néo-colonial, l'économie marocaine souffre de la désarticulation de ses principaux secteurs d'activité. Les liens qui unissent ces derniers avec l'étranger sont bien plus solides que ceux qui existent entre eux sur le marché intérieur. C'est le cas des secteurs organisés, équipés, modernisés et destinés à l'exportation tels l'agriculture (agrumes, tomates, primeurs, roses...) le textile, le cuir, la production minière...

Délaissant le marché intérieur, ces secteurs d'exportation ne couvrent malgré tout que 50% des importations, d'où le déficit permanent de la balance extérieure, doublé d'une dette extérieure qui atteint 75% de la production intérieure brute.

La croissance économique (2,3% en moyenne par an) reste faible devant une démographie galopante de 2,7% par an. La faiblesse du secteur industriel dans son ensemble, fait que l'économie marocaine repose principalement sur l'agriculture. De ce fait, elle reste largement tributaire de la pluviométrie. Ainsi, la croissance en 1995 devrait être négative suite à la sécheresse qui a sévi au moment des labours.

Dès le début des années 80, tout plan de développement a été abandonné au profit du "réajustement structurel". Les privatisations délabrent le service public et font passer les richesses nationales accumulées depuis l'indépendance aux mains de la minorité de la bourgeoisie privilégiée. Cette dernière se structure en grands groupes (dont la tentaculaire ONA) qui gèrent ses intérêts et ceux de ses partenaires étrangers. Le fossé se creuse davantage entre les plus riches et les plus démunis. La fiscalité en vigueur aggrave cette situation pesant de façon directe sur les salariés malgré leur faible nombre, et épargnant les grandes fortunes.

La population active reste relativement faible (30% de la population) et le taux de chômage réel et déguisé avoisine les 40% de la population active. Seule la solidarité familiale colmate les brèches et permet de maintenir des équilibres sociaux extrêmement fragiles (30% de la popu-

lation subvient aux besoins de 70%). La pauvreté n'est pas un mot vide de sens: 9 millions de personnes dépensent moins de 583 DH par mois (360 FF environ). Les services publics en dégradation constante sont loin de répondre aux besoins du pays. L'enseignement, inadapté, désarticulé et désorganisé par une suite de réformes aventureuses, n'offre quasiment plus de débouchés, face à un marché du travail par ailleurs saturé. En 1994 le nombre de diplômés universitaires au chômage a atteint 110 000. A la base, seul 50% des enfants en âge de scolarisation sont admis dans l'enseignement. Un enfant sur deux est donc voué d'office à l'illétrisme.

Mais au-delà des chiffres, la réalité la plus marquante reste celle de la juxtaposition des deux mondes: celui de la pauvreté absolue et celui de la richesse et du luxe étalé au grand jour, illustration flagrante d'une pyramide de redistribution des richesses extrêmement pointue, et qui menace d'implosion à tout moment.

Pourtant, les potentialités économiques, les richesses naturelles, les capacités humaines d'encadrement et de production, l'esprit d'initiative et d'entreprise, l'ardeur au travail ne manquent pas dans ce pays. Mais toutes ces ressources matérielles et humaines demeurent prisonnières d'un carcan politique moyennâgeux, et souffrent d'une transition démocratique bloquée mais non moins historiquement nécessaire.

Le développement et le décollage économique, l'accumulation des ressources, la libre entreprise, la fructification du capital national, la paix et la solidarité sociales... cadrent mal avec l'absence de l'état de droit, l'inégalité devant la loi, l'injustice, l'abus de pouvoir, le despotisme, la non-séparation des pouvoirs, la dépendance structurelle, les pratiques féodales en matière d'économie, et une superstructure idéologique et culturelle fortement marquée des séquelles de l'époque féodale éculée... Seul un changement démocratique réel peut ouvrir le chemin de la libération et du développement. □

LE REcul DU SECTEUR DE LA SANTE AU MAROC

La caractéristique première du secteur de la santé au Maroc est que l'offre qu'il présente reste très en deçà de la demande. Plusieurs facteurs tendent à renforcer ce déséquilibre structurel: taux de démographie élevé, population très jeune et demande d'hygiène et de prévention très élevée, exode rurale et gonflement des bidonvilles; ces facteurs risquant de s'accroître au moins dans l'horizon de l'année 2020.

LA DEMISSION DE L'ETAT

Devant une demande de santé toujours croissante, le budget de la santé a connu une longue période de stagnation entre 1965 et 1985 où il n'a guère changé. Ensuite ce fut le déclin: alors qu'il représentait 7% de l'ensemble du budget national dans les années soixante, il n'obtient plus aujourd'hui que 5%. Ceci place le Maroc en bon dernier parmi les pays du Maghreb, et derrière des pays africains comme la Zambie ou le Ghana. Ce recul est le reflet évident de la politique officielle de "réajustement structurel" qui limite dangereusement le rôle social de l'Etat dans un pays en voie de développement.

Les restrictions successives dans le budget de la santé (26 milliards de moins ces dernières années) se traduisent par la dégradation des équipements devenus obsolètes dans tous les hôpitaux publics. La pénurie touche les moyens élémentaires y compris ceux relatifs aux premiers soins, sans parler des moyens d'auscultation ou de l'alimentation. C'est le malade hospitalisé qui remédie à ces déficits graves en achetant au préalable médicaments ou draps et couvertures. A cela s'ajoute la corruption et la mauvaise gestion à tous les niveaux.

La plupart des projets de l'Etat relatifs à la construction d'hôpitaux et de centres de soins ont été abandonnés, particulièrement ceux qui étaient prévus dans la période allant de 1981 à 1988. De même, les objectifs définis dans les différents plans et concernant les épidémies et le taux de mortalité n'ont pas été atteints.

Les centres de soins spécialisés et les CHU sont concentrés à Casablanca et Rabat uniquement. Sur les 5200 médecins que compte le pays, 1/3 exerce dans la capitale seule, et 52,8% de l'ensemble des structures médicales publiques et privées se trouve dans les grandes villes. Cette

concentration accrue, l'éloignement géographique et les difficultés qui en résultent accentuent le déficit de l'offre de santé devant la demande.

DEPENSES INDIVIDUELLES DE SANTE

Sous l'effet de ces différents facteurs, la moyenne nationale des dépenses de santé ne dépasse guère 203 DH (127 FF) par an! Cette moyenne cache en outre une grande disparité selon les régions et les catégories sociales. Dans la région de Tansift par exemple, la moyenne des dépenses individuelles de santé n'excède pas 10 DH...

Ces chiffres stupéfiants s'expliquent aisément par l'absence de système national de sécurité sociale. La majeure partie de la population ne bénéficie d'aucune assurance maladie. Les prix des médicaments soumis à la loi du marché en l'absence de toute protection du consommateur, ne cessent de grimper. Les différences de classes se retrouvent inéluctablement au niveau des dépenses de santé: les plus favorisés dépensent 15 fois plus que les plus démunis...

NON-ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER

En juillet 1989, le ministre de la santé publia la décision N°1146 portant sur la tarification des soins médicaux: consultations, analyses, frais de maternité, d'hospitalisation etc. La journée en réanimation a été fixée à 1000 DH, soit bien plus que le salaire mensuel d'un ouvrier du textile par exemple... Il en était terminé avec la gratuité des soins du début de l'indépendance et du droit à la santé stipulé par la constitution. Cette décision touche de plein fouet les 7 millions de Marocains vivant en dessous du seuil de pauvreté absolue, ainsi que la majorité de la population qui ne dispose d'aucune assurance maladie. IL est

certain que la tarification des soins a été à l'origine du décès de plusieurs malades ne pouvant supporter les frais d'hospitalisation et de soins; en particulier ceux souffrant de maladies graves (cancer, maladies cardiaques, rénales...). D'autres cherchent refuge dans les moyens traditionnels de soins y compris le charlatanisme.

Le droit à la santé fait partie du droit à la vie. La tarification des soins dans les conditions socio-économiques du Maroc est tout simplement une atteinte à ce droit et un crime de non-assistance à personne en danger.

La situation du secteur de la santé dans notre pays se caractérise donc par le grave déséquilibre entre l'offre et la demande, et les disparités

importantes entre régions et catégories sociales. Sous l'égide de la politique de dépendance, il est victime de l'éclectisme et des considérations techniques sans rapport avec les réalités socio-économiques du pays.

Une autre politique de santé à caractère nationale et populaire serait celle qui rétablit les équilibres entre les besoins réels d'une part, et les équipements, l'encadrement médical, les moyens d'hygiène et de prévention nécessaires à une population très jeune, de l'autre.

Walid Mehdi

Extraits traduits de ATTARIK - N° 255 - 8 avril 1995

EN BREF ❖ EN BREF ❖

RECENSEMENT

Les résultats définitifs du recensement qui a eu lieu au Maroc en septembre 1994, ne seront connus qu'à la fin de l'année. Les premiers chiffres publiés sont les suivants:

- Population totale: 26 073 593
- Taux de natalité: 2,7%
- Taux de mortalité: 1,9%
- Taux de mortalité infantile: 5,4%
- Nombre de villes dépassant 20 000 habitants: 110 (en augmentation de 350% entre 1981 et 1994).
- Population des villes: 51,4% de la population totale (supérieure pour la première fois à la population des campagnes).
- La famille se compose en moyenne de 5,9 personnes.
- 40% de la population ont moins de 15 ans et 5% plus de 65 ans.

Le chiffre de la population totale (26 073 593) avancé avec une telle précision a soulevé le scepticisme des observateurs. Il est fort probable qu'il soit très en deçà de la réalité.

COUP D'ARRET A LA LOI DE FINANCE

Le gouvernement vient de déclarer que les objectifs de la loi de finance 1995 ne pourront être tenus. La raison principale évoquée n'est pas nouvelle: la sécheresse. Le taux de croissance plusieurs fois revu à la baisse ne pourra

être réalisé. Il est probable qu'il soit nul, voire négatif. Les rentrées fiscales de l'Etat continuent à diminuer sous les effets de la baisse de la consommation, du pouvoir d'achat, des investissements, ainsi que le développement des secteurs d'activité informels ou clandestins. Les réserves en devises ont atteint le niveau le plus bas, suite en particulier à l'achat de blé et de denrées alimentaires, à la baisse des exportations et à la ponction du service de la dette extérieure. Les dépenses d'équipement prévues au budget sont suspendues jusqu'à la fin de l'année, de même que certaines dépenses de gestion.

LES FRONTIERES DE CHENGEN EN PLEIN TERRITOIRE MAROCAIN!...

Les accords de Chengen viennent de cautionner de façon grave la colonisation par l'Espagne des deux villes marocaines Ceuta et Mélilia. Elles deviennent partie intégrante des frontières de l'espace européen! Le représentant du gouvernement espagnol à Mélilia a déclaré à ce propos: "Melilia est une frontière terrestre et maritime. Elle pourra devenir également une frontière aérienne si nécessaire". Il a également souligné que le système de contrôle informatisé est en cours de réalisation à la "frontière" de Bani Nacer: en plein territoire marocain! C'est pour le moins une atteinte grave à notre souveraineté nationale avec la bénédiction, ou du moins le silence complice du gouvernement marocain. □